

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION À AUTISME MONTRÉAL

FORMULAIRE DE DEMANDE INDIVIDUELLE D'ADHÉSION À AUTISME MONTRÉAL

Le présent formulaire de demande d'adhésion ne peut être rempli que par des individus. Toute demande d'adhésion provenant d'un organisme, d'un groupement ou d'une instance publique ou privée doit être faite en contactant la permanence de l'organisme.

Pour devenir membre d'AUTISME MONTRÉAL, vous devez vous conformer à certaines dispositions, notamment inscrites à ses règlements généraux. Ainsi, les personnes qui souhaitent devenir membres doivent en faire la demande et :

- endosser les objets, la mission et les valeurs d'AUTISME MONTRÉAL;
- payer la cotisation annuelle.

Notons que toute demande d'adhésion doit être acceptée par le conseil d'administration. Pour être traitée par le conseil d'administration, la demande d'adhésion doit avoir été reçue au moins un mois avant sa réunion.

Dès le dépôt de votre demande, vous pourrez bénéficier des avantages accordés aux membres de l'organisme, notamment l'accès à ses divers services et activités. Toutefois, la participation à la vie associative d'AUTISME MONTRÉAL (droit de vote lors des assemblées, possibilité de poser sa candidature au conseil d'administration) ne vous sera accordée qu'après acceptation de votre demande d'adhésion par le conseil d'administration.

J'accepte les conditions d'adhésion précédemment énoncées. ☐

initiales : _____

LES OBJETS D'AUTISME MONTRÉAL

- 1- Regrouper les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme, leurs familles et toutes autres personnes interpellées par la cause de l'autisme.
- 2- Informer et sensibiliser l'ensemble de la population au trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'à la diversité de ces individus et faire des représentations auprès des instances concernées.
- 3- Défendre les droits individuels et collectifs des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et de leur famille.
- 4- Promouvoir le développement et la qualité de services appropriés aux besoins des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et de leur famille.
- 5- Promouvoir l'intégration dans la communauté ainsi que l'accessibilité universelle pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme.

6- Promouvoir la recherche sur le trouble du spectre de l'autisme et en favoriser la diffusion dans le milieu médical, de l'enseignement et auprès de la population.

7- Offrir un soutien moral aux personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et à leur famille.

8- Développer des activités de soutien et d'entraide, sous toutes ses formes, pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et leur famille.

9- Développer des services et des activités de loisirs pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et leur famille.

10-Voir à l'obtention du financement nécessaire à la poursuite des objets ci-haut mentionnés.

J'endosse les objets qui sont précédemment énoncés. ☐

initiales : _____

LA MISSION

« AUTISME MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif qui cherche à améliorer les conditions de vie des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ainsi que celle de tous les membres de leur famille. »

Dans le cadre de sa mission, AUTISME MONTRÉAL est appelé à intervenir tout autant au niveau social qu'auprès des personnes directement touchées par l'autisme. Par ses nombreuses actions, il tâche, notamment, de sensibiliser l'ensemble de la population aux différents enjeux reliés au TSA et à la diversité de ces individus, de contribuer à la recherche et au développement des compétences dans ce domaine puis, de soutenir les actions entreprises pour assurer la défense des droits individuels et collectifs.

Afin de contribuer de façon tangible au mieux-être de ses membres, AUTISME MONTRÉAL leur offre également une large gamme de services et d'activités. Qu'il s'agisse de soutien moral, d'entraide, de répit, d'activités récréatives ou de toute autre forme de support, l'organisme s'efforce de répondre, le mieux possible, aux besoins exprimés. Il tâche ainsi d'améliorer leur qualité de vie, d'accroître leur autonomie et leur pouvoir d'agir puis de favoriser leur intégration au sein de la société.

Œuvrant dans la grande région de Montréal depuis 1981, l'organisme regroupe des personnes présentant un TSA et leur famille, des professionnels, des étudiants ainsi que de nombreuses personnes ou organisations qui s'intéressent à la cause de l'autisme.

AUTISME MONTRÉAL se distingue notamment par :

- la reconnaissance du potentiel de développement de toutes les personnes touchées par l'autisme;
- son ouverture aux approches biomédicales et autres traitements susceptibles d'améliorer la santé ou le mieux-être des personnes autistes;
- sa préoccupation constante pour la prévention;
- son soutien aux institutions œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux;
- la promotion et la diffusion de la recherche dans le domaine du TSA;

- son adhésion au principe de l'accessibilité universelle et son soutien à l'intégration sociale des personnes qui présentent un TSA;
- ses efforts soutenus pour l'obtention de services de qualité adaptés aux besoins spécifiques des personnes atteintes du TSA et leur famille;
- les valeurs que son personnel tâche d'incarner et de promouvoir auprès de ses membres et de la collectivité.

J'endosse la mission qui est précédemment énoncée. ☐

initiales : _____

LES VALEURS D'AUTISME MONTRÉAL

L'ouverture

Première valeur d'AUTISME MONTRÉAL, l'ouverture est au cœur de sa mission. Si elle évoque d'abord l'accueil, la tolérance et l'acceptation de nos différences, elle invite également à la remise en question de nos croyances et de nos préjugés, à la découverte de l'autre et à la reconnaissance de sa valeur.

L'entraide

Bien plus qu'un geste bienveillant, l'entraide est un appel à la solidarité, à la complicité, à la réciprocité. C'est une intention partagée, celle de s'aider, de se faire du bien ou de se serrer les coudes pour atteindre un but commun. Elle peut tout autant prendre la forme d'un travail d'équipe que d'un dialogue où on s'écoute mutuellement, d'un simple coup de main que d'un grand projet qu'on réalise ensemble mais, dans tous les cas, elle témoigne de notre considération pour les autres, de la confiance qu'on leur accorde, de notre volonté d'unir nos efforts pour le mieux-être de chacun d'entre nous.

Le courage

Le courage est la valeur qui a donné naissance à AUTISME MONTRÉAL. Toujours bien présent au sein de l'organisme, c'est à lui qu'on doit son existence, ses services, son engagement dans la défense des droits collectifs et individuels de ses membres. Le courage c'est ce qui permet d'entreprendre une tâche difficile, de s'affranchir de nos peurs, de poursuivre notre route malgré les risques, la douleur, les échecs et, parfois même, le mépris ou le rejet. Le courage, c'est aussi cette force intérieure qui permet d'aller au-delà des apparences, d'affirmer ses convictions, de se donner le pouvoir d'agir, de prendre en charge son destin, d'être soi au milieu des autres.

La persévérance

Si le courage autorise tous les espoirs, c'est souvent la persévérance qui permet leur concrétisation. Faite de patience, de détermination et d'un engagement à toute épreuve, la persévérance c'est ce qui nous permet d'aller toujours plus loin, de faire un pas de plus vers notre objectif, de défier ce qui nous semble insurmontable puis de transformer nos intentions en réalisations. Faire preuve de persévérance, c'est tolérer l'ambiguïté, c'est accepter de faire des erreurs, c'est vouloir apprendre ce qu'elles ont à nous enseigner et, sans cesse, être prêt à tout recommencer.

Le professionnalisme

Être professionnel c'est choisir la rigueur, l'excellence, l'éthique plutôt que la facilité, la complaisance ou les prétextes. C'est accepter d'investir toutes ses ressources personnelles pour bien faire ce qui est requis et pour mieux servir. Être professionnel c'est prendre la responsabilité de la tâche qui nous est confiée et garantir nous-mêmes la qualité de notre contribution. C'est choisir d'évoluer, de déployer tout son potentiel, de se dépasser afin de toujours offrir aux autres le meilleur de soi.

J'endosse les valeurs énoncées ci-dessus. ☐

initiales : _____

LA PERTE DE LA QUALITÉ DE MEMBRE

Selon les articles 8 à 11 des règlements généraux d'AUTISME MONTRÉAL, la qualité de membre se perd par :

- la démission :

Un membre peut démissionner en donnant un avis écrit au secrétaire. La démission entre en vigueur à compter de la réception de l'avis par le conseil.

- l'expulsion :

Le conseil peut, par résolution, suspendre pour une période déterminée et n'excédant pas un an, ou exclure un membre dont elle juge les activités nuisibles aux intérêts ou aux objectifs de la corporation. Avant de suspendre ou d'exclure un membre, le conseil informe des griefs qui lui sont reprochés et lui donne l'occasion d'y répondre par écrit ou, verbalement, lors de l'assemblée du conseil où la suspension ou l'exclusion fera l'objet de délibérations.

- le non-paiement de toute cotisation annuelle à la fin de l'exercice financier pour lequel elle est due :

Les membres paient annuellement une cotisation dont le montant et les modalités de paiement varient selon les catégories et sont établies chaque année par le conseil. La cotisation n'est pas remboursable.

J'ai lu et j'accepte les conditions d'adhésion précédemment énumérées de même que les dispositions relatives à la perte de qualité de membre. ☐

initiales : _____

ADHÉSION

NOM :		PRÉNOM :		M ^{me} ☐ M. ☐ Autre. ☐	
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT (intervenants et professionnels) :					
ADRESSE :			VILLE :		
CODE POSTAL :		COURRIEL :			
		Je consens à recevoir toutes vos correspondances par courriel. ☐ Oui ☐ Non*			
TÉLÉPHONE :			CELLULAIRE :		
Membre usager 30 \$ ☐ Je suis parent d'une personne présentant un TSA. ☐ Je suis un proche d'une personne présentant un TSA (inc. famille élargie). ☐ Je suis une personne présentant un trouble du spectre de l'autisme. ☐ Je suis étudiant(e).		Membre soutien 55 \$ ☐ Je suis un(e) intervenant(e). ☐ Je suis un(e) professionnel(le).		Membre corporatif Veuillez communiquer avec Autisme Montréal.	
NOM DE L'ENFANT :			DATE DE NAISSANCE : jour mois année		
MODE DE PAIEMENT Comptant ☐ Chèque ☐ Veuillez libeller votre chèque à l'ordre d'Autisme Montréal Visa ☐ Master Card ☐ American Express ☐ Numéro de carte : _____ Date d'expiration : ____/____/____					

Signature _____

Date de la demande _____

*Un membre qui serait dans l'impossibilité d'avoir un accès à une adresse courriel pourra recevoir nos informations (services, activités et dates d'inscription) par la poste trois fois par année soit, en janvier, en mars et en septembre.